



Joyeuses fêtes de fin d'année !



p.5 *Information municipale*
La commune fibrée à 100%



p.5 *Information municipale*
Retour de la boîte aux lettres
du Père Noël



p.7 *Information municipale*
Retour sur la cérémonie
du 11 novembre

Édito



Chères Palletaises, chers Palletais,

En ce mois de décembre, la magie de Noël illumine notre commune, malgré les vents contraires de l'époque. Les efforts collectifs

pour mener à bien les projets locaux, malgré les restrictions budgétaires imposées par l'État, illustrent un engagement fort pour l'avenir de notre commune et de ses habitants.

La récente inauguration de la rue des Vignes, du centre technique et associatif, ainsi que l'achèvement de l'aménagement de la départementale du quartier de La Mare marquent des avancées significatives. Ces réalisations embellissent notre quotidien et renforcent la sécurité pour nos habitants, en offrant des infrastructures mieux adaptées, des routes plus fonctionnelles et un environnement plus sûr pour tous.

Par ailleurs, l'esquisse du projet de réaménagement et d'extension du périscolaire est désormais finalisée et entre dans une phase d'études détaillées. Ce projet est essentiel pour

répondre à la demande croissante des familles et offrir aux enfants un environnement adapté à leur épanouissement.

En parallèle, l'optimisation du projet de réhabilitation énergétique de l'école progresse avec prudence dans l'objectif de respecter le décret fixé par l'État et de maîtriser les coûts associés. Cette initiative reflète notre volonté de construire un avenir plus durable pour les générations futures.

Enfin, le conseil municipal des enfants poursuit ses actions avec, prochainement, la plantation d'arbres près du CTM pour symboliser le départ de leurs camarades vers le collège. Un geste illustrant la solidarité et l'ancrage communal de notre jeunesse.

Que cette fin d'année, malgré les défis, soit une période d'émerveillement, de solidarité et de convivialité.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous !

Valérie BRICARD

Adjointe à l'Enfance Jeunesse

Naissances

08/10	Mona VÉDIE
10/10	Olivia LOUIS
16/10	Jules ALONSO
01/11	Enzo GIFFARD

Déclarations de travaux

23/10	Rue des Palmiers	Construction d'une maison locative
25/10	Bigrolle	Pose de panneaux photovoltaïques
26/10	58 rue Pierre Abélard	Isolation des façades
29/10	67 bis la Burellerie	Construction d'un garage
30/10	111 la Jeannière	Surélévation
30/10	5 Bigrolle	Clôture
31/10	5 place de l'Eglise	Rénovation de toiture
04/11	122 la Jeannière	Pose d'une pergola + ravalement de façade
06/11	68 le Bois Joly	Changement des ouvertures
06/11	8 rue de la Margerie	Pose de panneaux photovoltaïques
09/11	20 et 22 le Bois Lambert	Pose d'une clôture mitoyenne
12/11	Chemin de la Venelle	Réhabilitation d'un bâtiment
13/11	Les Morines	Extension d'un préau

Fermeture exceptionnelle
L'accueil de la mairie sera exceptionnellement fermé le samedi 28 décembre 2024.



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi :	8 h 30 - 12 h 30	Jeudi :	8 h 30 - 12 h 30
Mardi :	8 h 30 - 12 h 30	Vendredi :	8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Mercredi :	8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00	Samedi :	9 h 00 - 12 h 00

» Compte-rendu sommaire

Séance du 15 octobre 2024



Conseillers : en exercice : 23 – présents : 18 – votants : 22

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité. Extrait des délibérations du conseil municipal.

Approbation du procès-verbal

Le conseil municipal (20 voix pour et 2 voix contre) a approuvé le procès-verbal du conseil municipal du 3 septembre 2024.

Budget 2024 : décision modificative n°2

Le conseil municipal (20 voix pour et 2 abstentions) a approuvé section par section et chapitre par chapitre, la décision modificative n°2 au budget général 2024, qui s'équilibre globalement en dépenses et en recettes à + 217 550 € : soit + 139 000 € en section de fonctionnement et + 78 550 € en section d'investissement.

Nouveau règlement budgétaire et financier

Le conseil municipal (20 voix pour et 2 abstentions) a adopté le nouveau règlement budgétaire et financier de la commune qui formalise les règles de gestion interne pour la préparation et l'exécution du budget, la gestion pluriannuelle et financière des crédits, l'information des élus.

Modification des modalités de gestion des amortissements

Le conseil municipal adopte les nouvelles règles de gestion en matière d'amortissement des biens entrant dans l'actif de la commune et notamment le choix de déroger à la méthode d'amortissement des biens au prorata temporis pour ceux qui n'ont pas un enjeu financier important.

Devenir du moulin : présentation de l'étude de SCET

Le conseil municipal prend acte de l'étude réalisée par la SCET sur le devenir du moulin du Pé de Vignard et sollicite l'ANCT pour la poursuite de l'accompagnement de la SCET sur l'opérationnalité de la feuille de route.

CAF : avenant à la convention d'objectifs et de financement multi accueil

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention d'objectifs et de financement concernant la prestation de service pour les EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant) pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028.

Instauration de la protection sociale complémentaire obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025

Le conseil municipal adhère à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de la commune du Pallet. Il souscrit la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de 95 % du revenu net des agents en cas d'incapacité temporaire de travail ou d'invalidité à effet du 1^{er} janvier 2025 et participe financièrement à la cotisation des agents, conformément à l'accord collectif départemental, à hauteur de 50 % de la cotisation acquittée par les agents au titre du régime de base à adhésion obligatoire.

Désaffectation d'anciens bâtiments scolaires et déclassement du domaine public

Le conseil municipal (17 voix pour et 5 voix contre) a constaté la désaffectation du bâtiment de l'ancienne école des filles (parcelle BE 452) située 7 rue des Templiers et a décidé de la déclasser du domaine public et de l'intégrer au domaine privé de la commune.

Vente de l'ancienne école des filles

Le conseil municipal (17 voix pour et 5 voix contre) décide l'aliénation de l'immeuble sis 7 rue des Templiers au Pallet (parcelles cadastrées BE 452 et BE 797) et approuve le cahier des charges ainsi que le prix plancher de la cession.

Acquisition des terrains BE 699 et BE 702

Le conseil municipal (20 voix pour et 2 abstentions) autorise M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition des terrains cadastrés BE 699 et BE 702 d'une superficie totale de 1145 m² pour un prix de 38 000 € auxquels s'ajouteront les frais annexes (frais d'acte et éventuellement de bornage).

Echange de terrains - Les Bois

Le conseil municipal approuve l'échange sans versement de soulte entre Monsieur G. et la commune permettant à celle-ci de céder une bande de terrain en alignement de la VC 331 d'une contenance de 40ca (parcelles renommées AS 911 et AS 912) et de se voir céder en échange une parcelle d'une superficie de 43ca située sur la VC 331 et cadastrée AS 910.

Déclassement de parcelles du domaine public - Les Bois

Le conseil municipal décide le déclassement de fait du domaine public des parcelles cadastrées AS 911 d'une superficie de 38ca et AS 912 de 2ca au profit du riverain, en échange d'une parcelle lui appartenant cadastrée AS 910 d'une superficie de 43ca.

Décisions du maire

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021, M. le Maire indique qu'il a pris les décisions suivantes :

2024-08 : Travaux d'aménagement de voirie sur la RD7 au lieu-dit « Les Roitelières - La Mare »

Signature d'un document valant acte d'engagement avec l'entreprise Aubron Mechineau SAS sise route de Vertou à Gorges (44190) concernant la réalisation de travaux d'aménagement de sécurité sur la RD7 au lieu-dit « Les Roitelières / La Mare » pour un montant HT de 64 376 €.

Communauté de communes Sèvre et Loire : rapport d'activités 2023

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2023 de la CCSSL. Disponible sur www.cc-sevreiroire.fr/decider-agir/decouvrir-nos-medias/le-rapport-dactivites/.

Convention relative à l'intervention d'AESH

Le conseil municipal approuve la signature de la convention pour la prise en charge financière par l'Etat de l'intervention des AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) sur le temps de la pause méridienne.

Désignation des référents déontologues pour les élus

Le conseil municipal désigne en qualité de référents déontologues, les membres de la liste constituée par l'AMF 44 et fixe les modalités de saisine du ou des référents déontologues ainsi que les conditions d'examen des demandes.

Creation d'un poste d'adjoint d'animation

Le conseil municipal crée un poste d'adjoint d'animation en accroissement temporaire d'activité à compter du 16 octobre 2024 jusqu'au 4 juillet 2025 à temps non complet (20,98/35e).

Création d'autorisations de programmes et crédits de paiements

Le conseil municipal (20 voix pour et 2 abstentions) des AP (Autorisations de Programmes) et des CP (Crédits de Paiements) selon les montants fixés ci-dessous, pour les deux projets communaux qui se dérouleront sur plusieurs années :

Nom de l'AP	N° d'AP	Montant de l'AP (TTC)	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028
Extension et réhabilitation de l'accueil périscolaire	2024-01	1 490 000 €	97 000 €	940 000 €	452 000 €	1 000 €	-
Extension et réhabilitation de l'école Astrolabe	2024-02	2 490 000 €	98 500 €	688 800 €	1 237 100 €	464 500 €	1 100 €

Les crédits de paiement seront inscrits automatiquement dans les budgets des années considérées. Leur suivi sera retracé dans les annexes budgétaires prévues à cet effet.

Grille de rémunération des contrats d'engagements éducatifs pour les mineurs

Le conseil municipal arrête la grille de rémunération suivante pour les mineurs sur les CEE (Contrats D'engagement Éducatif) :

CEE	Salaire de base journalier 3 SMIC	Prime	Total Salaire + prime	CP 10 %	Salaire brut Journalier	Coût Collectivité
Animateur BAFA - Référent Séjour	24,47 €	Collectivité	73,47 €	7,35 €	80,81 €	92,21 €
Animateur BAFA	24,47 €	42,00 €	66,47 €	6,65 €	73,11 €	83,73 €
Animateur Stagiaire BAFA	24,47 €	28,00 €	52,47 €	5,25 €	57,71 €	66,78 €
Animateur sans qualification	24,47 €	17,50 €	41,97 €	4,20 €	46,16 €	54,06 €

Informations et questions diverses

Rapport d'activités 2023 - Atlantic'eau

A retrouver dans la rubrique « espace documentaire » du site internet d'Atlantic'eau à l'adresse suivante : www.atlantic-eau.fr/espace-documentaire.

● Questions de la minorité « Agir Avec Vous Au Pallet » (Mme Majoral, M. Métaireau et M. Desbordes) :

1^{ère} question :

Suite aux différents cambriolages et vols de véhicules sur la commune, des Palletais demandent que l'extinction de l'éclairage soit différée voire revue afin d'assurer plus de sécurité. Que proposez-vous ?

M. le Maire : Nous avons eu une période assez tendue au niveau des vols surtout dans le périmètre de l'église.

J'ai rencontré la lieutenantte Birot à ce sujet. Pour vous rassurer, je vous passe son message. Tout est mis en œuvre pour cerner ce problème. Je n'en dirais pas plus. Concernant la lumière, il faut savoir que l'on parle d'un cambriolage qui a eu lieu à 1h30 du matin, cela voudrait dire qu'on laisse la lumière allumée toute la nuit. Le magasin avait sa propre lumière, son alarme et sa vidéoprotection. Ce qui a permis aux gendarmes d'avoir des éléments complémentaires. Mettre de la lumière supplémentaire ne résoudra pas le problème mais le décalera.

2^{ème} question :

Afin de mieux comprendre les réalisations de sécurisation des voies de circulation, pouvez-vous nous expliquer les critères de priorisation ?

Xavier Rineau : Concernant ces critères, il s'agit de l'état de la voirie, son statut, la dangerosité, le trafic, le coût. C'est cet ensemble qui guide nos choix de travaux.

3^{ème} question :

Suite aux intempéries de la semaine dernière, des locaux dans la salle de sports ont été inondés. Des objets inattendus ont été retrouvés sur le toit du bâtiment (ballons, canettes, végétaux...). Avez-vous des protocoles d'entretien et de maintenance sur les bâtiments communaux ?

M. le Maire : Nous avons un protocole. Je tiens à rappeler que cette semaine-là, c'est un déluge qui est tombé. L'inondation a touché le bureau de l'association du basket, qui est juste en-dessous de deux avaloirs d'eau qui ont été bouchés par un certain nombre d'objets qui n'avaient rien à faire là. Lorsque vous regardez le bureau du basket, il est proche de l'entrée des joueurs, là où squattent un certain nombre de personnes. Et plutôt que d'utiliser des poubelles, les déchets sont jetés n'importe où. Une maintenance est réalisée une fois l'an. Néanmoins, il va falloir une fois de plus que ce genre d'incivilités ne se reproduisent pas. Les agents sont montés sur le toit. Je tiens à les remercier ainsi que l'ensemble des personnes du basket car ils ont fait un énorme travail de nettoyage. Nous avons récupéré des plaques de plafond à réinstaller.

● Questions de la minorité « Le Pallet Avec Vous Le Pallet vert demain » (M. et Mme Caboche) :

1^{ère} question :

Le constat est fait que le trafic aérien au-dessus de la commune du Pallet se fait de plus en plus présent d'années en années. Quelles règles régulent ce trafic et comment sont prises en compte les nuisances sonores qui en découlent ?

M. le Maire : Pour les personnes qui s'installent sur Le Pallet, il y a obligatoirement un diagnostic bruit qui est établi. Le site service-public.fr peut vous renseigner davantage. Mais je ne peux pas dire grand-chose de plus.

2^{ème} question :

Concernant le quartier de La Mare, les riverains ont reçu un avis sur des prochains travaux. Ceux-ci concernent-ils les futurs aménagements en test ?

M. le Maire : Effectivement, il y a eu un boitage réalisé par la société Aubron, il y a peu de temps, sachant que la société a d'ores et déjà commencé à travailler. De notre côté, nous avons eu un décalage dans le temps pour pouvoir réaliser les tests car il fallait absolument que les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération soient installés.

Intégralité des procès-verbaux :
en mairie et sur le site www.lepallet.fr.

» Information du département de L. Atlan.

La commune du Pallet fibrée à 100 %

Pour garantir l'égalité d'accès à internet en centre-ville comme en milieu rural, le département de Loire-Atlantique fait du numérique un enjeu de développement équilibré des territoires. Il intervient ainsi pour équiper en fibre optique les 300 000 locaux situés en dehors des agglomérations de Nantes, de Saint-Nazaire et de la presqu'île de Guérande, avec l'objectif de raccorder toute la Loire-Atlantique d'ici 2025.

Les étapes de l'arrivée de la fibre au Pallet :

- **Janvier 2022** : lancement des travaux sur la commune.
- **Juillet 2022** : raccordement des premiers locaux.
- **Octobre 2024** : 100 % de la commune est éligible au très haut débit. Tous les habitants qui le souhaitent peuvent contracter un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à internet.

La fibre optique, pour quoi faire ?

Ordinateurs, télévisions, téléphones, tablettes, consoles de jeux... De plus en plus d'objets sont connectés en simultané sur les box internet et nécessitent un débit important. La fibre optique permet de transmettre les données à très grande vitesse et constitue aujourd'hui le réseau qui offre les meilleures performances.

Comment bénéficier de la fibre optique ?

1 / Comparez les offres

La présence des opérateurs sur le réseau peut varier en fonction de votre lieu d'habitation. À vous de les

contacter pour vérifier votre éligibilité à leurs offres. Prix de l'abonnement, services associés, durée d'engagement, coûts de mise en service ou de location de box, frais de résiliations... Plusieurs critères sont à prendre en compte pour trouver l'offre qui correspond le mieux à vos besoins.

2 / Contractez un abonnement

Vous avez trouvé votre fournisseur d'accès à Internet ? Une fois votre contrat signé, votre opérateur vous propose alors un rendez-vous pour l'installation. Il est nécessaire que vous soyez présent à votre domicile le jour du rendez-vous.

3 / Raccordez votre domicile

Le jour du rendez-vous, le technicien récupère la fibre devant chez vous et l'achemine à l'intérieur de votre logement. Il vous fournit ensuite le matériel nécessaire (box). La durée d'installation varie en fonction de votre type d'habitation et des travaux nécessaires. Comptez entre 2 et 4 heures.

4 / Profitez de la puissance de la fibre

Navigation sur smartphone, tablette, ordinateur, streaming vidéo, jeux en ligne, visioconférences... Grâce à la fibre optique, vous pouvez dorénavant profiter de tous vos écrans en simultané.

Vous souhaitez raccorder une maison individuelle ?

● Pour les maisons déjà construites

La fibre suit le réseau de fils du téléphone classique. Soit les fils sont visibles et arrivent en hauteur sur votre



façade, soit ils sont enterrés dans votre jardin. Afin que le technicien puisse intervenir, il est important que l'accès à la zone d'arrivée du téléphone soit dégagée.

● Pour les maisons neuves

Si votre maison n'a jamais été raccordée au réseau téléphonique classique, il est nécessaire, en tant que propriétaire, de procéder à des travaux de viabilisation pour acheminer le câble de fibre optique entre votre logement et le réseau du Département. À noter : depuis le 1^{er} janvier 2022, les nouveaux raccordements au réseau téléphonique cuivre ne sont plus possibles. Seule la fibre optique est aujourd'hui proposée.

+ d'infos

Web : numerique.loire-atlantique.fr
Tél : 0 800 80 16 44.

» Fête de Noël

Boîte aux lettres du Père Noël



La boîte aux lettres du Père Noël revient pour le plus grand plaisir des plus jeunes !

Installée sur le parvis de l'accueil périscolaire, les enfants peuvent y déposer leurs lettres. Elle sera déplacée sur la place de l'Église, le weekend du 14 décembre, à l'occasion de l'animation « Noël au marché », organisé par l'association CAPP'. Mais quelle est donc l'adresse exacte du Père Noël ? Cette information reste secrète. Pour lui envoyer du courrier, il suffit donc d'écrire « Père Noël » sur l'enveloppe, et les facteurs font le reste. Mieux encore : pas besoin de timbre pour que votre lettre arrive à destination ! En revanche, il ne faut pas oublier d'indiquer le nom et l'adresse de l'enfant, s'il veut avoir une réponse du célèbre personnage.

» Marché municipal

Présences au marché

Pour connaître la présence des commerçants pendant les vacances, et tout au long de l'année, n'hésitez pas à suivre les actualités sur l'application mobile Intramuros (gratuite et sans inscription). **Marché du Pallet : le samedi, de 8h30 à 13h00, derrière l'église.**



» Appel à projet

Mise en vente d'un bâtiment communal

Au cœur du bourg de la commune du Pallet, à vendre ensemble immobilier à rénover intégralement sur une parcelle de 557m², correspondant à l'ancienne école publique de filles, en vue d'une réhabilitation en logement(s). Mise à prix, correspondant au prix plancher attendu par la commune : 217 500 €. Visite du bien sur rendez-vous.

Dossier de candidature téléchargeable sur le site internet de la mairie www.lepallet.fr et à transmettre à la mairie avant le 07 janvier 2025 à 12h00. Pour tous renseignements complémentaires, contacter la mairie du Pallet au 02 40 80 91 88 ou par mail : dgs@mairie-lepallet.fr



» Services d'urgence

Le 0 800 112 112 : un numéro qui vous rappelle en cas d'urgence

Depuis le 1er octobre 2024, si vous sollicitez un service d'urgence par téléphone, vous serez rappelé par le 0 800 112 112. Malaise, incendie, personne blessée, accident de la route, harcèlement... vous avez contacté un numéro d'urgence ? Désormais, vous serez recontacté via le 0 800 112 112. Ce numéro est gratuit, le fait de décrocher ne vous sera pas facturé ni surtaxé. Il n'y a aucun risque à répondre à cet appel, ce n'est pas un spam. Pour ne pas être surpris s'il s'affiche sur votre écran de téléphone, vous pouvez l'ajouter au répertoire de votre smartphone sous l'appellation « Services d'urgence » ; vous saurez ainsi que vous pouvez répondre en toute confiance.

URGENCE		Qui appeler ?			
SAMU	POLICE SECOURS	POMPIERS	URGENCE SMS	EN MER	EUROPE
15	17	18	114	196	112
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par application ou SMS	Sauvetage en mer	→ Urgence médicale → Infraction → Péril

Pour plus d'informations sur les numéros d'urgence et les numéros d'écoute, consultez la fiche de Service-Public.fr : Quels sont les numéros en cas d'urgence (Samu, pompiers...) et les numéros d'écoute ?

À savoir : Le 0 800 112 112 ne prend pas directement d'appel d'urgence, c'est un numéro qui rappelle le demandeur uniquement. Si vous appelez ce numéro, un message vocal vous indiquera de rappeler le service d'urgence classique contacté précédemment.

ATTENTION AUX FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS

LES BONS RÉFLEXES



Je demande au vendeur sa carte professionnelle



Je ne laisse pas entrer un inconnu



Je vérifie la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier



Je signale toute personne suspecte ou comportement insistant au 17



J'alerte les personnes âgées ou isolées de mon entourage



» Agenda municipal

Vœux de la municipalité

La municipalité vous donne rendez-vous le **samedi 18 janvier 2025**, à 17h00, pour les vœux du Maire à la population.



» Cérémonie du 11 novembre

Devoir de mémoire

Chaque 11 novembre, la municipalité commémore la fin de la première guerre mondiale. C'est un devoir de mémoire en hommage aux soldats tombés aux combats, mais aussi à toutes celles et ceux qui, depuis, ont disparu dans les différents conflits.

Ce devoir de mémoire, à bien été compris par les enfants du CME (Conseils Municipal des Enfants) qui, depuis deux ans déjà, participent à ces cérémonies du souvenir. Aujourd'hui encore, ils ont montré leur attachement à ce rassemblement, accompagnés de leurs parents. Toutes et tous se sont réunis devant la mairie pour défiler jusqu'au cimetière Sainte-Anne.

Conduit par les drapeaux des anciens combattants, suivi des pompiers, de la gendarmerie et des élus, le cortège s'est rendu devant le monument aux morts pour assister à la cérémonie du souvenir.



Le président de l'UNC Le Pallet Mémoire (Union national des anciens Combattants), Sébastien Villareal, a rappelé le déroulement de la cérémonie. Puis l'adjointe au maire, Nelly Naud, a prononcé le message de Sébastien Lecornu, ministre des armées, devant un public important.

Chacun leur tour, les enfants ont lu un texte rappelant l'importance du moment. La dépose des gerbes par les représentants officiels et les bouquets des enfants auprès du mémorial, a été suivie par la sonnerie aux morts, la minute de silence et l'hymne national, joué

par l'association musicale « Sèvre et Musique ». La fin de la cérémonie fut marquée par le traditionnel lâcher de pigeons. Joël Baraud, maire du Pallet, a invité tous les présents à se réunir autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité, au Centre Héloïse.

Remerciements à tous les participants, Palletaises et Palletais, enfants, parents, grands-parents et élus d'avoir assisté et honoré ce devoir de mémoire envers nos soldats morts pour la France.

» Expression plurielle

Mot de la majorité

Dans quelques semaines, dans quelques jours maintenant, nous allons aborder les fêtes de fin d'année avec tout ce qu'elles représentent de joie et de bonheur. Ce sont des moments privilégiés, où petits et grands, jeunes et moins jeunes se retrouvent en famille et entre amis, où le partage, l'écoute, la bonne humeur et la tendresse prédominent alors.

Le contexte économique et social dégradé et l'avenir inquiétant accentuent ce besoin de se retrouver, simplement, dans la chaleur de l'amitié et l'amour familial. Tout le monde n'aura pas cette chance et nous devons être vigilants devant des cas de détresse qui pourraient se présenter. La précarité est souvent à nos portes et ces moments de liesse peuvent faire détourner nos regards et oublier ceux qui ont besoin de réconfort.

Dans ce petit billet, à la lumière de ce qui est écrit précédemment, il nous apparaît indécemment et pour le moins à contre temps d'alimenter de quelconques polémiques comme tente de l'initier l'opposition municipale. La démagogie et les contre-vérités n'ont pas leurs places à ce moment de l'année où seule l'union et la solidarité doivent nous guider. Laissons cette naïveté pure et belle embuer de bonheur les yeux de tous les petits « boutchous » qui attendent ce moment avec impatience. Laissons-nous ce temps, précieux, suspendu, cette trêve des confiseurs pour nous reposer, un peu. Laissons

cette magie des fêtes de fin d'année opérer. Nous vous souhaitons, à toutes et tous, d'excellentes fêtes de Noël et du nouvel an.

Jean-Louis, Cécile et Jérôme pour AAVAP
Tél. : 06 07 81 32 17
Mail. : agiravecvousaupallet@gmail.com
Facebook. : [Agir Avec Vous Au Pallet](https://www.facebook.com/Agir Avec Vous Au Pallet)

Mots de la minorité

Agir Avec Vous Au Pallet.

Nous entrons dans cette période d'agitation bienveillante qui précède les fêtes. Dommage qu'il n'en soit pas de même en conseil municipal.

Lors du dernier conseil, la mise en vente de l'école des filles a été actée, malgré nous. Concrètement, nous construisons un bâtiment neuf (CTM) dont une partie est destinée à héberger trois associations dont une culturelle et défendant le patrimoine et nous vendons un bâtiment du patrimoine communal. Quel est l'intérêt sauf l'équilibre du budget ? N'eut-il pas été intéressant de rénover ce bâtiment pour héberger entre autres ces associations ?

Nous ne sommes pas naïfs, nous sommes empêchés. Empêchés d'avoir accès à l'info, empêchés de travailler avec l'équipe majoritaire. C'est ainsi qu'en étant élus, nous apprenons, comme vous, dans le journal, qu'il y a quatre projets de logements collectifs dans le bourg. Quoi qu'il en soit, nous avons l'audace de poursuivre notre travail et de penser que nous réussirons un jour à être écoutés et à construire ensemble. N'est-ce pas cela la magie de Noël ? Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes et de partager joies et bonheurs avec vos proches.

Le Pallet avec vous, le Pallet vert demain.

Fin damnée

2024 se referme sur un bi lents bien morose : Augmentation des impôts fonciers, insécurité verbales diurnes, vols et dégâts nocturnes dans notre commune... jusqu'aux élections nationales particulières.

Bien que nous ayons contribué par une participation active aux conseils municipaux par des propositions alternatives, celles-ci n'ont malheureusement pas été écoutées ni entendues, et nos justifications mâles relayés sur les procès verts beaux.

Aussi pendant sept trêves festives, faisons vœux d'une prochaine année 2025 plus attentive, davantage empathique, axée sur le bien être commun.

Merci aux Palletaises et Palletais, de continuer à nous faire confiance. Nous vous souhaitons de belles fêtes et de bons moments conviviaux. Nous avons également une pensée amicale aux personnes isolées lors de cette période.

Céline et Serge pour le Pallet avec vous le Pallet vert demain vous souhaite une bonne rentrée
Tél. : 06 25 28 28 72

» Animation au marché

Capp' sort le grand jeu pour Noël

Les Capp' (Commerçants, Artisans, vignerons et professions libérales) seront de retour sur le marché et vous donnent rendez-vous le samedi 14 décembre de 10h00 à 13h00.

Mais avant cela, ils vous proposent un grand jeu de Noël, afin de vous faire gagner de nombreux lots d'une valeur totale de 1 600 euros (nuit en lodge pour 2 personnes au zoo de la Boissière du Doré, entrées au zoo, BMX enfant d'une valeur de 400 euros, bons chez vos commerçants, restaurateurs, etc....).

Pour cela, il va vous falloir partir à la recherche d'indices chez les membres CAPP' participants ! Une lettre se cache dans chacune des devantures de 22 entreprises. Elles forment une phrase que vous allez devoir deviner ! Un bulletin de participation se trouve à l'intérieur de la gazette, avec l'intégralité des détails. Le règlement est accessible sur www.capplepallet.fr ou à la cave « Les Arômes Divins ». Vous trouverez également des bulletins



de participation chez vos commerçants.

Le jeu débute le 30 novembre, et se termine le 13 décembre à 19h00, les bulletins de participation sont à déposer aux Arômes Divins. Le tirage au sort aura lieu le samedi 14 décembre lors du marché des Capp'. Bonne chance à tous les joueurs !

Au programme de notre marché : grignotages, vin chaud, muscadets et softs locaux seront à déguster. Le Père

Noël nous fera l'honneur de sa présence et se prêtera volontiers à quelques photos. Nouveauté de l'année : le concours du couvre-chef le plus moche ! Pas de limite d'âge, pas de consigne, juste du moche ! De très chouettes lots à remporter également !

Le concours de dessin pour les enfants sera lui aussi toujours là. Un dessin = 1 sachet de bonbons. Rencontres, échanges et convivialité seront les mots d'ordre ! Capp' vous attend nombreux !

» Biodiversité O'Pallet

Bientôt Noël ! Vous allez pouvoir me rencontrer !



Je suis le papillon de Noël, le Bombyx du peuplier et mon nom scientifique est *Poecilocampa Populi* (Linnaeus, 1758).

Je suis un papillon de nuit, je suis donc un hétérocère de la famille des Lasiocampidae. On me trouve partout, je fréquente les bois et les bocages. Quand je suis chenille, je me nourris surtout de peupliers, hêtres et chênes.

Ma vie de papillon me permet de voler dès le mois de novembre jusqu'à début janvier. J'éclôs au premier redoux après de bonnes gelées, et surtout après la pluie. Je vole dès que la nuit tombe et je viens à la lumière, sur vos éclairages qui hélas m'attirent et me déboussolent. C'est le même problème pour tous mes cousins insectes. Vous pouvez aussi m'observer de jour sur les murs de

votre commune.

Si vous avez la chance de me voir, n'hésitez pas à me photographier car je suis très photogénique. Je vous invite à transmettre ma photo à BioTop en indiquant le lieu précis, la date de notre rencontre, votre nom et prénom, ils en seront ravis, je peux compter sur eux.

+d'infos

Mail : biodiversiteopallet@mailo.com

Web : <https://biodivopallet.fr/>

» Bibliothèque du Pallet

Soirée pyjama



Animée par les bénévoles. **Vendredi 06 décembre, de 19h00 à 19h45.** Sur inscription. Duo parents/enfants. Enfants de 3 à 5 ans.

Les enfants en pyjamas avec leur oreiller et leur doudou sont accueillis en musique douce. Dans une ambiance cocooning, deux histoires leur seront contées. <https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr>

» Vœux de la municipalité

Rendez-vous le samedi 18 janvier

La municipalité, accompagnée du conseil municipal des enfants, vous donne rendez-vous le **samedi 18 janvier 2025 à 17h00** pour les vœux à la population.

Nous vous attendons nombreux pour échanger sur l'année écoulée, sur les futurs projets et partager avec vous, le verre de l'amitié.



» Rétrospective

Ça s'est passé au Pallet



Inauguration de la rue des Vignes
19 octobre 2024



Inauguration des nouveaux locaux communaux
9 novembre 2024



» Rétrospective

Réussite pour le salon des Bonnes Idées



Le salon des Bonnes Idées s'est tenu les 9, 10 et 11 novembre dans la salle polyvalente du Pallet.

Cette année encore, le public est venu nombreux découvrir ou redécouvrir ce salon. Cela a permis à environ 1 000 visiteurs de découvrir les 36 exposants, créateurs ou revendeurs, principalement des locaux, afin de les faire connaître et mettre en valeur leur savoir-faire.

Comme chaque année, la recette du bar a été versée à l'association « OMAVIE » pour réaliser des rêves d'enfants malades

» Association La Ludo

Nouveaux créneaux d'ouverture

La Ludo du mercredi

Nouveauté à la ludothèque, afin de permettre aux personnes qui ne sont pas disponibles les samedis de 10h00 à 12h30 sur les permanences habituelles, La Ludo ouvre une permanence les premiers mercredis de chaque mois de 16h30 à 18h00. Prochains mercredis : le 4 décembre et le 8 janvier.

Venez jouer gratuitement sur place ou adhérer afin d'emprunter des jeux pour une période de quatre semaines parmi les 600 jeux de société de l'association. Et si vous le souhaitez, vous pouvez aussi rejoindre l'équipe de bénévoles afin de tenir des permanences,



et pourquoi pas dans l'avenir, permettre l'ouverture de ce créneau tous les mercredis. Autre nouveauté à la Ludo, ce sont dorénavant 3 jeux que vous pouvez emprunter simultanément avec votre

adhésion ! Encore plus de plaisirs ludiques pour le même prix.

24 heures : succès de la 2^e édition !

Organisée par les cinq associations ludiques de la communauté de communes Sèvre et Loire (Le Labo, Avalon, Ludo'Sphère, le Lapin de Troie et La Ludo), la 2^e édition des 24 heures du Jeu fut une franche réussite. Elle s'est tenue au Pallet, les 5 et 6 octobre, où 750 personnes sont venues jouer et profiter des différentes animations organisées durant le week-end. Un succès encourageant pour envisager une troisième édition en 2025.



» La vie dans la vignoble

Balade thermique

Découvrez la face cachée des façades pour comprendre comment la chaleur s'échappe des habitations ! Équipé d'une caméra thermographique, un conseiller France Rénov' vous accompagne lors d'une balade nocturne. Cette caméra capte les déperditions d'énergie

des bâtiments pour comprendre l'intérêt d'une bonne isolation et découvrir les solutions de rénovation.

Évènement gratuit et ouvert à tous.

Rendez-vous mardi 17 décembre de 18h00 à 20h00 à La Remaudière. Le lieu de rendez-vous est fixé devant la mairie, 22 rue Olivier de Clisson à La Remaudière. N'oubliez pas de vous inscrire sur notre site : pcaet.cc-sevreloire.fr



» Economie locale

Jade Chergui, coach à domicile pour un début d'année sous le signe de la santé et du bien-être

« Coach sportive Palloise, dynamique et passionnée, je vous propose un accompagnement

sportif sur-mesure directement chez vous. Que vous souhaitiez perdre du poids, gagner en masse musculaire, retrouver une meilleure condition physique, simplement vous détendre grâce au stretching, j'adapte chaque séance à vos objectifs. Je vous propose également des cours exclusifs de JayDance Fitness, une danse fitness en petit groupe, pour allier plaisir, effort et lâcher prise. Pour un début d'année 2025 en pleine forme, faites le choix d'un coaching à domicile, confortable et personnalisé ».

+ d'infos

Instagram : jade.crgi

Tél : 07 80 32 50 43

Mail : j.chergui@gmail.com



Social et santé

» Banque Humanitaire du Pallet

L'étoile de Noël

C'est demain Noël pour cette femme sans âge, « Madame Solitude ». La Solitude est un jardin où l'âme se dessèche et les fleurs qui y poussent n'ont pas de parfum, la solitude marche la tête enfoncée dans les épaules comme si elle portait un fardeau invisible. Dans sa maison, Madame Solitude est seule à tourner en rond, à faire le ménage trois fois par jour pour s'occuper, à écouter la météo sur son vieux transistor et sa télé marche toute la journée pour faire croire qu'il y a quelqu'un.

Vers midi, le téléphone sonne, ce sont peut-être ses enfants qui sont loin, mais non, c'est une société qui propose des économies d'énergie. Ça fait des années qu'elle fait des économies d'énergie Solitude avec son arthrose et ses jambes lourdes qui pendent sur la chaise près de sa porte ouverte, pour regarder les gens et tout se déchire et tout s'enfuit dans ce théâtre d'ombres et de lumière. Tout près, sur la place du marché, la douce mélodie du violon d'une petite fille sur les cordes du temps pour faire chanter la vie sur l'étoile de Noël. Ses longs cheveux blonds ensoleillent les visages dans un doux sourire au bout de son archer pour partager le cœur à l'infini. Petit violon offert par sa grand-mère partie une nuit dans un monde invisible d'Amour et de Paix.

Grand-mère, je n'oublierai jamais tes pensées de vie restées sur ton vieux cahier. « Sois ma messagère petite, je te lègue tout l'Amour que j'ai donné aux autres, la connaissance du bien et du mal, le soleil après la pluie, le savoir de ma vie, c'est le plus bel héritage que tu dois transmettre et sois heureuse comme moi pour l'éternité. Alors danse, danse avec tes rêves, avec tes larmes, tes bonheurs et tes espoirs. La vie est un cadeau dont on défait les ficelles chaque matin pour la faire respirer aux autres. Une vie d'Amour comportera quelques épines mais une vie sans Amour ne comportera aucune rose. Il n'y a rien de plus précieux en ce monde que le sentiment d'exister pour quelqu'un. »

La rue est le magnifique miroir de la vie et une musique d'émotion d'un jour ou de toujours. La petite fille au violon avec son chapeau de paille fleuri glisse à pas lents devant la porte de madame Solitude pour effacer sa peine dormant sous la cendre de ses yeux. Il y a des moments dans la vie qui refusent de mourir, les minutes ressemblent à des siècles, des lumières intenses s'allument, des silhouettes légères



comme des plumes vont et viennent devant l'archer qui chante. Sur une valse lente, la petite fille au violon tourne autour de la chaise et pour Madame Solitude, le ciel est bleu devant cet enfant du soleil au petit chapeau fleuri qui pour finir lui offre ces quelques phrases du cahier de sa grand-mère : « Le bonheur est un papillon qui, poursuivi, ne se laisse pas facilement attraper, mais si on s'assoit sans bouger, il viendra peut-être se poser sur l'épaule, ce n'est pas tout de vivre dit le papillon, encore faut-il, l'Amour, l'espérance et un rayon de soleil avec une petite fleur, alors fais de toi une petite fleur très belle et tu finiras par connaître le secret des papillons ».

Joyeux Noël et très belle année Madame Solitude sur l'étoile du Bonheur !

Jean-Marie Roussière, président de la Banque Humanitaire du Pallet, est l'auteur d'histoires vraies de gens extraordinaires. Grâce aux voix de l'intelligence artificielle, retrouvez ses textes en écoute sur la plateforme Youtube.

+ d'infos

Mail : solidarite@banque-humanitaire.com

Tél : 06 80 00 49 64

Site : www.banquehumanitaire.fr

» Ecole Saint-Joseph

La vie de l'école

Le langage dans tous ses états

Cette année, les élèves de l'école Saint-Joseph auront pour fil conducteur le langage oral « dans tous ses états ». Pour mener à bien ce nouveau projet, l'ensemble des enfants de maternelle se sont réunis pour une assemblée de cycle. Nous avons mélangé les classes de petite, moyenne et grande section. Par petits groupes, chaque enfant s'est présenté, avec un objet choisi et rapporté de la maison. Les élèves ont apprécié ce moment d'échange, d'écoute et de découverte. Nous avons fini cette belle matinée avec tous les élèves de l'école pour apprendre notre traditionnel flashmob !



Sensibilisation des élèves sur le gaspillage

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont bénéficié de 2 interventions de l'association « La Cicadelle » : l'une sur le gaspillage alimentaire, l'autre sur la gestion des ressources sur la Terre. Les élèves de CE2/CM1 ont pu découvrir que le gaspillage alimentaire est très



important et commence dès la production. Ils ont pu proposer des actions réalisables à leur niveau pour limiter ce gaspillage. Les élèves de CM1/CM2 ont échangé sur leurs pratiques quotidiennes au niveau de la consommation de l'eau, de l'énergie, des transports et de l'alimentation. Ces animations leur ont permis de

prendre conscience des effets de l'action de l'homme sur la Terre et que chacun peut, à son niveau, faire des efforts pour prendre soin de la planète. Merci Marine pour cette intervention passionnante !

Animation « Musique »

Début octobre, nos élèves de CP-CE1-CE2 ont débuté les animations « Musique » !

Les enfants chantent la nature au rythme de la guitare de Benjamin. Nous explorons aussi les percussions corporelles ainsi que les instruments de musique verte. Les séances ont lieu dans l'école ou au parc du Plessis Guéry selon la météo. Notre objectif est de créer et d'enregistrer une bande son pour accompagner un album de littérature de jeunesse.



» Ecole Astrolabe

Alycia, jeune en service civique



Depuis le 04 novembre, Alycia BRIE assure une mission de service civique à l'école Astrolabe. Elle intervient dans toutes les classes en aide à l'encadrement de groupes, gère la bibliothèque et

accompagne les élèves d'élémentaire pour les jeux de société durant les récréations.

Pourquoi as-tu choisi de réaliser un service civique ?

« J'ai souhaité découvrir un nouveau milieu professionnel. J'ai une formation en horticulture et j'envisage de préparer un CAP en fleuristerie. Cette mission de service civique va me permettre d'acquérir de nouvelles compétences, notamment dans le domaine de la communication orale et la confiance en soi. »

Comment vis-tu tes premières semaines ?

« Je suis ravie. J'ai été très bien accueillie par l'équipe,

cela se passe très bien. J'apprends et je découvre beaucoup de choses concernant les enfants. Les enseignants sont à mon écoute et répondent à toutes les questions que je peux me poser et me conseillent pour guider mon travail. Je n'ai pas le temps de m'ennuyer, mes journées sont bien remplies ! »

L'école Astrolabe a proposé deux postes en service civique donc si vous êtes intéressé (ou si vous connaissez quelqu'un susceptible d'être intéressé), il est toujours temps de nous rejoindre !

» APE Astrolabe

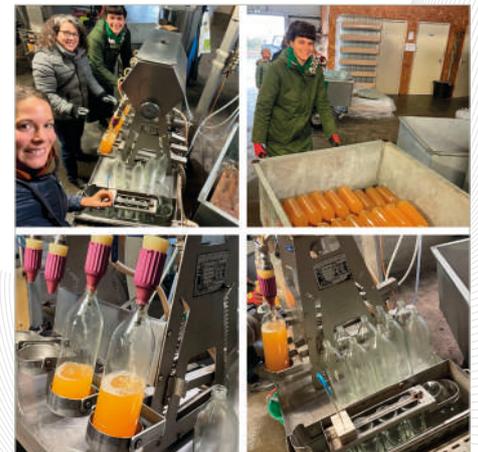
Un début d'année bien chargé !

Nos bénévoles n'ont pas chômé depuis la rentrée de septembre pour faire vivre l'association. Nous avons commencé l'année avec une vente automnale, par le biais de l'école, pour embellir vos jardins. Un livre a été sélectionné pour chaque enfant de l'école qui leur sera offert par l'APE avant les vacances de Noël pendant que d'autres ont eu à cœur d'aller confectionner pas moins de 80 litres de jus de

pomme maison à La Bruffière qui sera servi lors de nos événements.

L'équipe est déjà aussi dans les starting-blocks afin d'organiser l'événement incontournable de l'hiver : le bal masqué qui se tiendra le 07 février, à la salle polyvalente.

Petite nouveauté de cette année : le lancement de notre première gazette trimestrielle par voie électronique, début décembre, pour vous emmener avec nous au cœur de nos projets et actions du moment.



» 06 DÉCEMBRE

Soirée Pyjama

A la bibliothèque du Pallet. De 19h00 à 19h45. Sur inscription.

» 07 DÉCEMBRE

Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie.



» 07 DÉCEMBRE

Portes ouvertes du domaine

Les Quatre Journeaux

Au programme : dégustations, échanges, découverte de l'esprit du domaine (anciennement domaine des Chausselières, tenu pas Jean Bosseau). De 10h00 à 17h00, Les Chausselières.



» 06 ET 07 DÉCEMBRE

**Journées dégustation
château de la Mercredière**

La maison Futeul au château de la Mercredière, vous invite à ses journées de dégustation. De 10h00 à 19h00. Elles seront agrémentées d'anciens millésimes de Muscadet Sèvre & Maine.

» 12 DÉCEMBRE

Spectacle des TAP

Les enfants du Temps d'Activité Périscolaire, des deux écoles aura lieu à 17h15 à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.



» 13 DÉCEMBRE

Gazette de janvier

Date limite de réception des articles pour la gazette du mois de janvier 2025.

» 14 DÉCEMBRE

Animation de Noël au marché

Par l'association CAPP. Jeu concours et animations.



» 17 DÉCEMBRE

Conseil municipal

19h00 à la salle polyvalente de loisirs. Ouvert à tous.

» 21 DÉCEMBRE

Tournoi de palets

Par l'association GSV Basket.



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44330 LE PALLET
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE
Impression : Éditée à 1 000 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik

